



Fiche Inscription Enfant/Ado Cie AkunaMatata 2023/2024

INFORMATIONS CONCERNANT L'ENFANT ADHÉRENT

Sexe : Féminin / Masculin (entourer la mention exacte)

Date de naissance : ____/____/____ Âge : _____

Nom _____ Prénom _____

Adresse _____

Code postal _____ Ville _____

Adresse email du jeune _____

Portable du jeune ____/____/____/____/____/ (Le moyen de communication privilégié sera WhatsApp dans un groupe privé géré par l'animateur)

INFORMATIONS CONCERNANT LES PARENTS (obligatoire pour les mineurs)

Email principal * _____

* Nous diffuserons uniquement par email les courriers, dates de cours, informations diverses, etc.

PENSEZ à les LIRE et à y REPONDRE

PARENT 1

Nom _____ / Portable ____/____/____/____/____/

Prénom _____ / Fixe ____/____/____/____/____/

Adresse (si différente de l'enfant)

PARENT 2

Nom _____ / Portable ____/____/____/____/____/

Prénom _____ / Fixe ____/____/____/____/____/

Adresse (si différente de l'enfant)

J'autorise

AkunaMatata à utiliser mes images ou celles de mon enfant et de les utiliser pour la communication des activités de la compagnie, et ce à des fins non commerciales.

Je n'autorise pas

J'autorise

Mon enfant à rentrer seul lors de la fin de l'atelier.

Je n'autorise pas



Cie AkunaMatata. Place Jocteur 69960 Corbas. Tél : 06.84.99.91.61.

Mail : cie.akunamatata@gmail.com .Site: www.akunamatata.fr

FONCTIONNEMENT ATELIERS

AkunaMatata s'engage à proposer un certain nombre de séances dans l'année (un planning est remis à l'inscription). L'association se réserve le droit d'annuler un atelier en cas de nombre insuffisant d'inscrits et de reporter une séance pour tout autre cas de force majeure (arrêt maladie de l'intervenant, intempéries, etc.).

VOTRE ENGAGEMENT

L'inscription valide votre présence tout au long de l'année. Le règlement de l'atelier se fait en totalité ou en plusieurs fois à l'inscription. L'inscription à l'atelier théâtre vous engage à assurer la présence de votre enfant lors de la représentation théâtrale de fin d'année ainsi qu'au sortie au théâtre.

RESPECT

Pour une cohésion du groupe, l'animateur se donne le droit d'exclure temporairement ou définitivement un enfant de l'activité. Cette exclusion ne donnera pas droit à un remboursement.

COTISATION

Le montant de la cotisation pour l'atelier et de la représentation finale est de 180€ annuel. Une possibilité de paiement au trimestre (50€) est possible.

PRESENCE

Les parents s'engagent à prévenir l'animateur en cas d'absence de l'enfant. En cas de multiplication d'absences non prévues, l'animateur se donne le droit de diminuer ou de supprimer la participation de l'enfant au spectacle de fin d'année.

ASSURANCE

Nous vous informons de l'intérêt de souscrire un contrat d'assurance de personnes, couvrant les dommages corporels auxquels peuvent s'exposer les mineurs dans les activités auxquelles ils participent (Code de l'action sociale et des familles, décret n°2002-538 du 12 avril 2002).

NOTE AUX PARENTS D'ENFANTS MINEURS

Soucieux de la sécurité des enfants, nous demandons aux parents :

1. de s'assurer que l'animateur d'atelier est bien présent en lui confiant directement la prise en charge de leur(s) enfant(s) dans la salle d'activités à l'heure du début de la séance indiquée sur le programme d'activités.
2. de récupérer leur(s) enfant(s) dans la salle d'activité à l'horaire de fin de séance indiquée sur le programme d'activités. Nous vous rappelons que AkunaMatata se décharge de toute responsabilité en cas de non respect de ces consignes.

NB: En cas d'absence de l'animateur, AkunaMatata, informera (dans la mesure du possible) suffisamment à l'avance les adhérents par mail.

Je reconnais avoir lu et compris les conditions d'inscription.

J'accepte d'inscrire mon enfant sous ces conditions.

J'autorise, en cas d'urgence, que l'animateur prévienne les services de secours adaptés.

Date

Signature

